

Compte-rendu du Conseil d'Ecole du vendredi 9 novembre 2018

Présents :

<u>Les représentants des communes :</u>	M. Schielin, Maire de la commune de Waldighoffen
<u>Les représentants de parents :</u>	Mmes Katbeh, Oriez, Katbeh, Stolz, Tavan, Kreutter, Parmentier, Kielbus, Masmunster, Walliser, Quiquerez, Litschig, Hirtzlin
<u>L'équipe enseignante et ATSEM :</u>	Mmes Besada, Tissot, Magnan, Haegy, Matijasic, Richard, Siedle, Pupka, Bachmann, Andelfinger enseignantes Mmes Rouyer, Martin, Schermesser ATSEM
<u>Absents et excusés :</u>	Mme. Berger, Inspectrice de l'Education Nationale en charge de la circonscription d'Altkirch, Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires

Mme Bachmann ouvre la séance à 18h00.
Remerciement pour la présence de chacun.
Désignation des secrétaires de séance : Mme Andelfinger Céline
Rappel de l'ordre du jour.

1. La présentation du nouveau Conseil d'Ecole

- Les enseignantes : Mmes Besada, Tissot, Magnan, Haegy, Girardot, Pupka, Siedle, Matijasic, Richard, Bachmann, Marty.
- Les ATSEM : Mmes Rouyer, Martin et Schermesser (nouvellement arrivée).
- Les représentants des communes : M. Schielin, Maire de Waldighoffen, Mme Wunenburger, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires.
- Les représentants de parents d'élèves :

		Classes
Titulaires	KATBEH Lara	CP-CE1-CE2 bi et CM1-CM2 bi
	HIRTZLIN Mélanie	PS/MS/GS bi et CM1/CM2 bi
	QUIQUEREZ Linda	CP/CE1/CE2 bi
	ORIEZ Elise	PS/MS/GS mono et CP/CE1 mono et CE2/CM1 mono
	STOLTZ Elise	PS/MS/GS bi et CM1/CM2 bi
	KIELBUS Céline	CP/CE1 mono et CE2/CM1 mono
	TAVAN Evelyne	PS/MS/GS bi et CP/CE1/CE2 bi
	MASMUNSTER Elodie	PS/MS/GS bi
Suppléants	PARMENTIER Lise	CP/CE1/CE2 bi
	FIMBEL Jessica	CP-CE1 mono et CM1/CM2 mono
	COX Nathalie	PS/MS/GS bi
	KREUTTER Fanny	PS/MS/GS mono et CP/CE1 mono et CM1/CM2 mono
	ANSTETT Marie-Eve	PS/MS/GS bi et CP/CE1/CE2 bi
	WALLISER Marion	CE2/CM1 mono et CM1/CM2 mono
	LITCHIG Estelle	CM1/CM2 bi
MEVEL Axelle	CM1/CM2 mono	

Résultats des élections du octobre 2018 : 277 inscrits – 154 votants – 142 exprimés - 12 nuls/blancs

- Les règles du conseil d'école :
 - Constitué pour une année et siégeant valablement jusqu'au renouvellement des membres.
 - Une réunion par trimestre au moins et également en cas de nécessité.

- Les attributions : voter le règlement intérieur, établir le projet d'organisation de la semaine scolaire, donner son avis et présenter des suggestions sur toutes les questions qui intéressent la vie de l'école.
- Sont membres de droit : le directeur, les représentants des communes, les enseignants, les représentants des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes, l'Inspecteur de l'Education Nationale et toutes autres personnes dont l'intervention est en lien avec l'ordre du jour.

2. Les classes et les effectifs

a) Les effectifs actuels :

- ⊙ L'école comporte 185 élèves :
 - 61 élèves de maternelle : 16 monolingues et 45 bilingues
 - 124 élèves d'élémentaire : 75 monolingues et 49 bilingues
- ⊙ Depuis la rentrée :
 - 2 arrivées à l'école élémentaire monolingue
 - Sûrement 5 arrivées à l'école élémentaire
 - Eventuellement 2 arrivées en bilingue
- ⊙ Il y a 3 classes maternelles et 5 classes élémentaires

Enseignants	Langue	Classes	Effectifs	Total
Besada Cindy		PS/MS/GS	PS : 6 MS : 4 GS : 6	16
Tissot Céline Magnan Patricia	Allemand Français	PS/MS/GS bilingue 1	PS : 10 MS : 7 GS : 5	22
Tissot Céline Magnan Patricia	Allemand Français	PS/MS/GS bilingue 2	PS : 10 MS : 7 GS : 6	23
Haegy Katia Giardot Anaïs		CP/CE1 monolingue	CP : 12 CE1 : 12	24
Pupka Stéphanie Siedle Karin	Français Allemand	CP/CE1/CE2 bilingue	CP : 6 CE1 : 14 CE2 : 6	26
Matijasic Christelle Richard Coralie		CE2-CM1 monolingue	CE2 : 19 CM1 : 7	26
Pupka Stéphanie Siedle Karin	Français Allemand	CM1/CM2 bilingue	CM1 : 14 CM2 : 9	23
Bachmann Camille Marty Mathilde		CM1/CM2 monolingue	CM1 : 13 CM2 : 13	26

Les effectifs des classes bilingues sont de plus en plus importants. A cet effet, la directrice de l'école devra vérifier le nombre maximal d'élèves autorisé dans chaque salle de classe d'un point de vue sécurité.

Afin de prévoir les rentrées à venir, voici les effectifs des enfants nés sur la commune pour l'année prochaine :

Rentrée 2019 : 20 PS

Rentrée 2020 : 7 PS

Rentrée 2021 : 11 PS

A ces effectifs s'ajouteront les demandes de dérogation pour les élèves souhaitant suivre un parcours bilingue. **Il est rappelé que la décision a été prise de ne plus garder à l'école de Waldighoffen les enfants qui sortent du cursus bilingue et qui ne sont pas domiciliés dans le village. Les familles concernées seront systématiquement reçues par la directrice de l'école et le Maire de la commune.**

Se pose la question des enfants dont les frères et sœurs sont scolarisés à l'école de Waldighoffen en classe bilingue. Monsieur le maire répond qu'une exception sera faite pour ces enfants, ils pourront rester scolarisés en classe monolingue.

En plus des enseignantes présentes à l'école, il y a également :

- Deux enseignants remplaçants rattachés à l'école de Waldighoffen : Mmes Andelfinger et Verney.
- Trois ATSEM pour les 3 classes : Mmes Rouyer, Martin et Schermesser
- Une AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) : Mme Belan

- Une intervenante en religion : Mme Didierlaurent
- Une volontaire du Service Civique : Mme Metzler

Ponctuellement, l'école accueille également les membres du RASED (réseau d'aide spécialisé aux élèves en difficulté) :

- Mme Drexler, enseignante rééducatrice,
- Psychologue scolaire : plus de psychologue scolaire sur le secteur pour l'instant.

Mme Drexler a cette année comme priorité les grandes écoles, dont l'école de Waldighoffen.

3. L'hygiène et la sécurité à l'école

PPMS

Les PPMS (risques majeurs + attentat intrusion) ont été réactualisés. Mme Bachmann indique que l'école dispose du matériel nécessaire au confinement (y compris les talkies-walkies permettant de communiquer entre les deux parties de l'école et la corne de brume pour émettre le signal). Un exercice de confinement aura lieu le lundi 3 décembre 2018. L'école s'entraînera à se protéger en cas de séisme. La directrice rappelle la conduite à tenir en cas de confinement : rester confiner, ne pas téléphoner à l'école pour éviter d'encombrer les lignes et attendre la fin de l'alerte pour sortir.

La sécurité attentat-intrusion : La directrice rappelle que la municipalité avait installé courant septembre 2016 des serrures aux portes des classes de l'école élémentaire, pour pouvoir s'enfermer. De plus, des verrous ont été installés aux portes d'entrée de l'école maternelle et élémentaire et les portails, mis à part le grand portail de l'école élémentaire, sont fermés durant les heures de classe.

Les travaux du périscolaire : Les travaux du périscolaire ont repris en septembre. La cour de récréation des élèves a été réduite puisque le périscolaire est construit sur le terrain de basket. La directrice questionne le maire par rapport à cela :

- Quelle sera la nouvelle délimitation de la cour de l'école ?

Ce sera le bâtiment qui sera clôturé. Le chantier sera terminé en janvier 2020.

- Les enfants seront-ils toujours récupérés devant la rue des écoles ?

La question de la sortie se pose encore. Il y aura un trottoir le long du bâtiment et des places de stationnement en épi.

Depuis que les travaux ont débuté, les parents d'élèves récupèrent les enfants à l'avant puisque le petit portail où ils sortaient auparavant est condamné.

Beaucoup de parents d'élèves se questionnent quant à la sécurité des enfants lors des sorties de classes. Madame Katbeh soulève le problème et propose la solution d'une voie à sens unique. Monsieur le Maire et les parents d'élèves se réuniront pour en discuter prochainement.

Fumeurs devant l'école : que faire pour que les parents arrêtent de fumer ? Un flyer sera fait par les parents délégués et glissé dans le cahier.

Vélos devant le portail : Sensibiliser les élèves à ce qu'ils descendent de leur vélo devant le portail. Faut-il le mettre dans la charte ?

La sécurité incendie : le premier exercice d'évacuation a eu lieu au mois de septembre.

Surveillance des accueils et des récréations

Le protocole de surveillance établi et en vigueur dans l'école est présenté, il a été modifié cette année. A l'école élémentaire, un planning d'usage des zones de jeux (foot, ballon prisonnier, basket) a été établi par classe. Il est rappelé également que pour des raisons de sécurité les élèves ne sont pas autorisés à aller sous le préau, sauf en cas de pluie pour les élèves non équipés de vêtements adaptés.

La surface sous préau est relativement limitée et ne permet pas d'accueillir tous les élèves de l'école élémentaire simultanément. Néanmoins, en cas de forte pluie, l'école maternelle effectue la récréation sous le préau de l'école élémentaire.

Mme Bachmann rappelle qu'en cas de phénomènes météorologiques ponctuels de type : orage, vents violents, verglas...les accueils et les récréations se font à l'intérieur de l'école afin de garantir la sécurité des élèves.

Prise en charge des élèves blessés

Mme Bachmann explique également qu'en cas d'incident dans la cour de récréation (chute, blessure...), les élèves sont pris en charge par un enseignant chargé de la gestion des premiers soins. Chaque soin apporté à un élève fait l'objet d'une communication écrite à l'attention des parents, via le cahier de liaison. En cas de choc à la tête ou d'accident grave, l'école prévient immédiatement le SAMU, puis se réfère aux recommandations du médecin urgentiste et prévient les parents.

La sécurité durant l'expo Habitat

Madame Bachmann questionne le maire quant à l'organisation de la sécurité des élèves durant l'Expo Habitat du 1^{er} au 4 mars 2019. Les algecos ne seront plus sur le parking puisque le gros œuvre devrait être terminé à cette période.

4. Le partenariat avec la municipalité :

a) Le matériel informatique

L'école est toujours équipée d'un point de vue numérique. Madame Wunenburger assure une maintenance informatique lorsque les enseignants en ont besoin. A cet effet, l'ordinateur de la directrice a été réparé ainsi que deux ordinateurs des autres classes en raison d'une mise à jour effectuée qui a endommagé le disque dur.

b) Cour de l'école

En raison des travaux, la cour de l'école élémentaire a été réduite. Les ouvriers communaux ont replacé le panier de basket ainsi qu'un des deux buts de foot après demande de la directrice. Les élèves étaient ravis de retrouver leur panier et d'avoir à présent un véritable terrain de foot (avec deux buts). La directrice remercie monsieur Hatsch pour sa disponibilité.

c) Mobilier scolaire

Un tableau blanc a été acheté pour la classe de CP-CE1-CE2 bilingue, indispensable pour ces trois niveaux. La directrice a également munis chaque classe d'un ventilateur en utilisant le budget mairie.

De nouveaux tableaux en liège ont été installés à l'école élémentaire lors de la journée citoyenne.

Monsieur le Maire précise qu'il faudra lui soumettre des demandes lorsqu'il y aura la prochaine journée citoyenne.

d) Portail

Afin de libérer de la place pour les parents d'élèves devant l'école, les enseignants se garent à présent à côté de la salle polyvalente en élémentaire et sur le parking de la médiathèque en maternelle. De ce fait, il a été demandé à ce que chaque enseignant de l'école élémentaire puisse avoir une clé donnant accès au petit portail du côté de la salle polyvalente.

La directrice remercie la mairie pour sa réactivité et sa collaboration.

5. Le règlement de l'école :

Le règlement de l'école n'a pas été modifié cette année.

Le règlement de l'école est adopté à la majorité.

6. Le bilan financier de la coopérative scolaire :

La gestion de la coopérative scolaire sera cette année effectuée par Mme Haegy qui prend le relai de Mme Tissot.

Début novembre : 24410,57 EUROS

Cette somme est répartie sur les huit classes de l'école afin de réaliser les sorties et les projets de classe.

Les bénéfices pour la fête de l'école s'élevaient à environ 3943,64 EUROS, soit 492,95 EUROS par classe.

Le bénéfice de la vente de chocolats est de 2596,42 EUROS, soit 324,55 EUROS par classe.

Un grand merci à tous les parents qui ont participé à cette manifestation et qui ont largement contribué à sa réussite !

7. Le projet d'école :

a) Axes académiques :

Cette année, l'équipe pédagogique doit élaborer un nouveau projet d'école reposant sur trois axes académiques :

- axe 1 : Des parcours d'apprentissage pour l'acquisition du socle commun.

- axe 2 : Un environnement serein pour renforcer la confiance.

- axe 3 : Une école inclusive pour la réussite de tous.

Les enseignants ont ensuite défini un objectif pour chacun de ces axes :

- Objectif 1 : Améliorer les transitions entre cycles et entre établissements.

- Objectif 2 : Créer, entretenir un climat scolaire favorable.

- Objectif 3 : Evaluer positivement les élèves.

Des actions seront définies afin de mettre en œuvre ces trois objectifs. Elles seront présentées au prochain conseil d'école.

Madame Walliser soulève un problème remonté par les parents d'élèves passés en sixième. Elle demande à mieux préparer les enfants à cette entrée au collège, notamment au niveau de la copie.

b) Nouveau système d'évaluation

Depuis la rentrée 2016, les nouveaux programmes sont en vigueur.

A l'école maternelle, le **cahier de réussite** est toujours en vigueur. Il s'agit d'un cahier d'une quarantaine de page détaillant les compétences attendues en fin de grande section. La validation se fait lorsque l'élève a réussi à atteindre la compétence. Les cahiers seront remis aux parents deux fois par an en février et en juin.

A l'école élémentaire, le Livret Scolaire Unique (LSU) est toujours obligatoire. Ce livret est un outil commun à l'école et au collège qui permet à chaque élève d'identifier ses acquis et ses difficultés tout au long de sa scolarité obligatoire.

Le LSU accompagne l'élève et sa famille pour fournir une évaluation claire des enseignements et des parcours (parcours avenir, parcours d'éducation artistique et culturel, parcours citoyen, parcours santé).

Ainsi, le livret scolaire vous sera remis deux fois par an, par semestre : en février et en juin. A été rajouté un bilan de compétences qui sera consultable dans le cahier du jour des élèves.

c) Les projets de l'école :

1) Le projet médias

Cette année, les enseignantes ont choisi de réaliser un projet commun à toutes les classes avec le projet médias. Plusieurs actions sont prévues :

- La création d'un blog d'école.
- La création d'un journal d'école : deux publications dans l'année, en février et en juin.
- La collaboration avec France 3 afin de réaliser des petits reportages.

Ce projet répondra à plusieurs objectifs.

La création d'un blog permet tout d'abord d'aborder avec les élèves un média, Internet, auquel ils seront beaucoup confrontés. A travers ce travail, nous faciliterons l'approche du domaine 2 du B2i "adopter une attitude responsable" en aidant les élèves à appréhender ce mode d'expression libre qui est massivement utilisé.

De plus, l'utilisation d'un blog d'école et la réalisation de petits reportages en lien avec France 3 permettra de montrer aux enfants que l'on peut utiliser Internet et la télévision de manière intelligente et responsable.

Ce projet se référera également à des intérêts pédagogiques précis :

- En étude de la langue :

- Rappporter un événement ou un récit en se faisant clairement comprendre (petits reportages).
- Ecrire de manière autonome un texte d'au moins 5 lignes.
- Orthographier les mots d'usage.
- Respecter la syntaxe.

- Dans le vivre ensemble

- Prendre place dans le groupe et s'investir dans un projet commun.

Les parents n'ont pas compris les objectifs de ce projet média. Ils pourront consulter le blog afin de les trouver. Une information sera diffusée aux parents via le cahier de liaison.

Les élèves seront amenés à travailler sur les médias en classe ainsi qu'en APC le mardi pour le journal de l'école.

2) Le cross des écoles

Cette année, la circonscription d'Altkirch n'a plus de conseiller pédagogique en EPS. De ce fait, aucun cross n'était prévu. Cependant, les enseignants ont décidé d'organiser un cross avec l'école de Muespach et le RPI de Durmenach, soit 223 élèves.

Il aura lieu le jeudi 15 novembre 2018 de 9h à 11h près de l'entreprise Heinis.

La directrice présente le flyer de la course, le schéma ainsi que le badge.

Les parents d'élèves sont sollicités pour aider à encadrer ce cross.

Deux pompiers secouristes seront également sur place ainsi que la brigade verte qui veillera à réguler la circulation notamment au niveau de la rue du château.

3) La chorale

Le lundi de 16h à 16h45.

La chorale est menée par Coralie Richard et les styles enseignés seront le jazz, le blues et le rock.

d) Les projets des classes :

Chaque classe a mis en œuvre ou mettra en œuvre différents projets d'ici la fin de l'année. Chaque enseignante présente les projets de sa classe, voici quelques actions mises en œuvre :

Maternelle monolingue:

Tour du monde avec Loup. La première escale a été forcément l'Alsace avec tout ce qui fait notre région. La deuxième étape est la Russie.

Saint Nicolas.

Noël

Nouvel an en Chine

Pôle Nord

Maternelle bilingue :

Thème de l'arbre

Mascottes dans chaque classe

Semaine du goût

Sortie à la ferme de Roppentzwiller

Saint Martin
Festival Augenblick

Classe de CM1-CM2 mono

Ecole et cinéma
Visite de l'imprimerie de Saint Louis
Interview d'un journaliste
Classe verte à Stosswihr

Classe de CP-CE1-CE2 bi

Maquette de la classe
Augenblick, Maya l'abeille
Théâtre de la Sinne
100 ème jour de classe
Les incorruptibles
Ateliers écritures CE1 et CE2

Classe de CM1-CM2 bi

Ecole et cinéma
Travail perspective
Projet autour des déchets

Classe de CP-CE1 mono

Semaine du goût « hamburgers sucrés »
Article dans le journal scolaire
Travail sur la rentrée et les impressions de la rentrée
Correspondance scolaire avec la classe de CP-CE1-CE2 de Muespach le Haut avec rencontre au musée du papier peint.
Travail sur la maquette et le plan
Projet lecture : les élèves iront lire un livre aux petits

Classe de CE2-CM1 mono

Maquettes de classe
Rallye dans Waldighoffen
Rencontre avec le maire et avec les anciens combattants qui étaient présents ce jour là en mairie.
Littérature : théâtre
Sortie au théâtre de la Sinne
Projet autour du roman policier, aboutissement en écriture d'un roman
Classe verte à Stosswihr

Le marché de Noël aura lieu le week-end des 24 et 25 novembre 2018. L'école participera à cette manifestation sous différentes formes :

- Les élèves de toutes les classes prépareront deux chants un en français et un en allemand.
- Les enseignantes et les parents tiendront un stand de crêpes, de boissons chaudes et de décoration de Noël
- Stand vin chaud

L'association de parents « **Les Nivéoles, c mon école** » propose diverses actions afin d'aider au financement du projet cirque.

- Soirée Halloween fin octobre
370 kgs de denrées et 880 euros récoltés
L'année prochaine, ce sera éventuellement le samedi
1000 euros sont donnés à l'école pour cette manifestation.

- Opération Manalás en partenariat avec les parents délégués
- Fête de carnaval

Intervention du maire concernant les spectacles gratuits et gérés par la Com Com. Chaque classe participera à cette action offerte.

La route derrière l'école a été fermée pour abattre des arbres.

La date du prochain conseil d'école est fixée au **mardi 26 février 2019 à 18h** à l'école élémentaire.
Le dernier conseil se tiendra le **7 juin 2019 à 18h**.

La séance est levée à 20h.

Les secrétaires de séance,

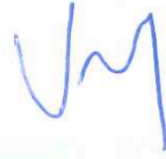


Mme Hagenbach



M. Ersnt

La présidente,



Mme Verney